

RAPPORT DU COMITÉ D'APPRENTISSAGE, DE FORMATION ET DE MENTORAT (CAFM) DE 2023

J'ai le plaisir de rendre compte à l'Institut des réussites du Comité d'apprentissage, de formation et de mentorat (CAFM) au cours de la dernière année.

Le CAFM a commencé l'année avec un plan stratégique déterminant les tâches pour l'année, réparties à la fois en tâches administratives annuelles requises et en projets en cours et à plus long terme :

Tâches administratives annuelles

- Processus budgétaire régional
- Calendriers de la formation régionale
- Demandes de formation spéciale
- Collaboration au développement de la formation avec la Section de l'éducation (*en cours*)
- Mise à jour du site Web de l'IPFPC, incluant des renseignements actuels et l'affichage des procès-verbaux du CAFM
- Renouvellement du Comité d'appel pour les délégué-es syndicaux-ales (fonction de DSN)

Projets actuels à plus long terme

- Formation par les pairs (à remplacer par Programme de formation animé par les membres)
- Modèle des délégué-es syndicaux-ales
- Portail des délégué-es syndicaux-ales
- Programme de mentorat

Pour commencer l'année, le CAFM a procédé à un vaste exercice de budgétisation, guidé par le président de la Section des finances, M. John Purdie, et travaillant dans le cadre du nouveau modèle et des nouvelles lignes directrices en matière de budget. Par la suite, nous avons réorienté notre objectif principal vers la collaboration avec Mme Judith Leblanc, déléguée syndicale nationale (DSN), et le groupe de travail sur le modèle des délégué-es syndicaux-ales. Ensemble, nous avons mis au point des flux d'apprentissage actualisés et rattaché les cours actuels, en cours et futurs aux flux. Nous avons également identifié les cours qui pourraient être animés par les membres et les flux auxquels nous devrions accorder la priorité.

Le CAFM a renouvelé l'initiative de formation par les pairs et a travaillé en étroite collaboration avec notre représentant-e du Conseil d'administration (CA) pour répondre aux préoccupations de ce dernier. Le nouveau Programme de formation animé par les membres a adopté une approche plus consultative et a été élaboré en collaboration avec la Section de l'éducation, le Conseil d'administration, les représentant-es des négociations de l'ART, le-la DSN et le personnel de l'IPFPC. Nous travaillons assidûment pour que tout soit en place afin de gérer la première cohorte nationale rattachée à l'école syndicale du printemps 2024 de la RCN.

Récemment, le Comité a commencé à jeter les bases d'un nouveau programme de mentorat et de conseil qui sera mis en place avant le lancement de notre nouveau site Web et du portail des délégué-es syndicaux-ales. Le programme de mentorat identifiera les compétences et l'apprentissage ainsi que les

domaines d'intérêt privilégiés et permettra aux mentor·es de s'identifier afin que les possibles mentoré·es puissent être sélectionné·es selon leur expertise et leur diversité.

Enfin, le Comité a commencé à travailler avec le Comité sur la reconnaissance professionnelle et les titres de compétence (CRPTC) de l'IPFPC sur l'élaboration d'un programme d'apprentissage destiné aux membres sur la façon d'utiliser de manière proactive les régimes de gestion du rendement de nos employeurs pour faire progresser la carrière de nos membres.

Au cours de la prochaine année, nous prévoyons de continuer à travailler sur ces projets ainsi que sur toute demande de formation spéciale ou tout autre travail qui incombera au Comité au cours de l'année.

Le Comité d'apprentissage, de formation et de mentorat de 2023 est composé des personnes membres suivantes :

Carolyn Hynes, Région de l'Atlantique

Courtney Walker, Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Peter MacDougall, Région de la C.-B. et du Yukon

Gordon Bulmer, Région de la capitale nationale

Robert Tellier, Québec

Bridget Brawley, Ontario

Personnes-ressources de l'Institut : Nancy Lamarche, Jennifer MacEachern

Agent·es de formation : Joanna Simpson, Alain Saleh, Patricia Chong

En toute solidarité,

Pete Jozsa, président